

Puigdemont, le cauchemar du gouvernement belge

Le président catalan destitué, toujours présent à Bruxelles, se défend de vouloir impliquer la Belgique dans la crise catalane. Mais alors que la justice belge se penche sur son cas, le dossier est une bombe à retardement pour la coalition fédérale.

Depuis quelques jours, le milieu juridique s'agite. Le dossier Puigdemont arrive sur la pile de la justice belge après la délivrance d'un mandat d'arrêt européen ce vendredi. La situation s'annonce inédite et la Belgique, qu'elle le souhaite ou non, est poussée en pleine crise catalane.

Dans un entretien accordé à la RTBF vendredi, Carles Puigdemont se défend pourtant de vouloir impliquer Charles Michel et son gouvernement dans son combat. « *Je vais être prudent en parlant de politique belge. Je ne suis pas*

ici pour me mélanger avec la politique belge ni pour belgianiser la politique catalane. » S'il est à Bruxelles, « *capitale de l'Europe* », ce n'est pas pour « *demander l'asile*, a-t-il répété. *Je suis ici pour*

défendre un gouvernement légitime (le sien, NDLR), contre une action illégale en Espagne, contre l'absence de garantie juridique et pour avoir la liberté et la sécurité de m'exprimer. »

Dans les prochains jours, voire prochaines semaines, un juge belge devra donc décider s'il accepte ou non d'envoyer vers l'Espagne Carles Puigdemont, président catalan destitué au cœur du processus d'indépendance, poursuivi

notamment pour sédition et rébellion. La véritable question est donc : quelle décision le juge prendra ? Pour tenter d'y voir plus clair, il faut se plonger dans les procédures juridiques.

Les Etats membres sont globalement tenus d'exécuter les mandats d'arrêt européens et donc de livrer les justiciables. Mais plusieurs points de procédure pourraient pousser un juge à refuser l'ex-

tradition. En effet, les crimes pour lesquels le Catalan est poursuivi doivent exister dans la loi belge. Si la fraude figure dans cette liste (Carles Puigdemont est aussi poursuivi en Espagne pour détournement de fonds publics), ce n'est

pas le cas pour la « rébellion ». La « sédition », elle, ne recoupe pas du tout la même réalité dans les deux pays.

Un autre motif sur lequel un juge pourrait s'appuyer pour refuser cette extradition serait une atteinte aux droits fondamentaux. Or, tout pays européen est présumé respecter ces droits. Un jugement dans le sens contraire pourrait donc être vu comme un affront politique par Madrid.

Charles Michel se retrouverait alors dans une situation diplomatique très gênante. ■

Les cartes de Carles Puigdemont pour convaincre la justice belge

- ▶ Un mandat d'arrêt européen a finalement été émis vendredi soir par la justice espagnole à l'encontre de Carles Puigdemont, président déchu de la Catalogne.
- ▶ À la justice belge d'examiner ce mandat pour l'exécuter... ou non !
- ▶ Plusieurs motifs de refus sont prévus par la législation européenne et pourraient donc être invoqués.

Le mandat d'arrêt européen s'est fait attendre. Annoncé dès jeudi par l'avocat belge Paul Bekaert, ce mandat d'arrêt n'avait en réalité pas encore été émis par la juge d'instruction espagnole, Carmen Lamela, jusqu'à ce vendredi, aux alentours de 20 h 30. Il vise donc Carles Puigdemont, président catalan destitué, et quatre de ses conseillers, présents à Bruxelles depuis le début de la semaine. Selon la procédure, le chef catalan et ses proches doivent recevoir une convocation devant le juge belge, qui doit être honorée sous 24 heures, qui lui signifiera les poursuites lancées par l'Espagne et lui permettra de prendre connaissance de ses droits. Le juge d'instruction statuera sur

l'opportunité de la détention. Carles Puigdemont peut accepter le mandat d'arrêt, et être alors très vite remis aux autorités espagnoles. Mais il peut également refuser, ce qui apparaît comme le scénario le plus probable. Dans ce cas, le mandat est contesté devant la chambre du conseil qui, au terme d'un débat contradictoire, doit se prononcer.

C'est donc, d'une certaine façon, un juge d'instruction belge d'abord, la chambre du conseil ensuite, qui ont désormais le sort du leader catalan entre leurs mains. Une situation inédite, qui agite les experts en procédure pénale, curieux d'analyser la jurisprudence qui en sortira. Mais sur quels éléments un

juge d'instruction, ici, en Belgique, peut-il se baser pour refuser d'exécuter un mandat d'arrêt européen ?

1 Pas de refus « politique ». A priori, depuis l'entrée en vigueur de la directive européenne consacrant le mandat d'arrêt européen, en 2003, les Etats membres sont, globalement, tenus d'exécuter ces mandats d'arrêt. La confiance mutuelle prévaut, comme l'explique Vanessa Franssen, professeure de droit pénal à l'ULiège et à la KUL : on considère que les systèmes judiciaires de tous les membres fonctionnent correctement. C'était d'ailleurs le but recherché : uniformiser et accélérer les procédures, qui ne relèvent désormais plus que du

pouvoir judiciaire. Avant cela, la décision d'extrader une personne revenait au gouvernement. C'est toujours le cas pour les pays tiers. Il arrive donc notamment qu'on refuse d'extrader une personne poursuivie dans son pays hors de l'Union Européenne, pour un « délit politique » par exemple. Or, ce motif n'existe plus dans le cadre du mandat d'arrêt européen. « *Même si, pour ce cas précis, nous sommes face à quelque chose qui ressemble bien à un délit politique* », glisse Henri Bosly, professeur émérite de l'UCL. Selon ce spécialiste de la procédure pénale, il est ainsi trop simple de croire que la justice belge va exécuter le mandat d'arrêt européen automatiquement. La législation européenne a en effet prévu des motifs de refus...

2 L'atteinte aux droits fondamentaux. Parmi les motifs de refus qu'un juge d'instruction peut invoquer pour ne pas exécuter un mandat d'arrêt européen, on trouve notamment le risque d'atteinte aux « droits fondamentaux ». « *Il n'existe pas de liste évidemment*, développe Vanessa Franssen. *On se réfère aux droits fondamentaux consacrés par la charte européenne des droits de l'homme : le droit à la défense, à la liberté d'expression, à ne pas subir de traitements inhumains et dégradants, etc. Cela laisse une marge de discrétion au juge d'instruction mais c'est très sensible.* »

Le risque de traitements inhumains et dégradants a déjà été plaidé, avec succès, dans une affaire concernant une Basque espagnole que la justice belge avait refusée, l'an dernier, de livrer à la justice espagnole, estimant que les conditions de

détention particulières qui lui auraient été réservées (régime pénitentiaire réservé aux terroristes, isolement important, risque de torture...) s'apparentaient à de tels traitements dégradants. Vanessa Franssen comme Henri Bosly jugent cependant cette piste peu opportune... D'autant, comme le souligne un autre spécialiste, que les conditions pénitentiaires en Belgique ne sont pas franchement idéales. Il y a peu, les Pays-Bas avaient ainsi refusé de donner suite à un mandat d'arrêt européen émis par la Belgique... précisément en raison de craintes quant à l'état de nos prisons ! Pour Henri Bosly, « *la vraie question serait plutôt du côté du droit à un procès équitable.* » Là encore, au-delà des conditions de base d'un procès équitable (droit à un avocat, délai raisonnable, etc.) qui ne sont pas remises en cause, comment un juge belge peut-il spéculer sur l'impartialité de ses confrères du sud ? « *Jusqu'à preuve du contraire, la magistrature reste indépendante, l'Espagne reste un pays démocratique* », oppose Vanessa Franssen. Même si, pour Henri Bosly, on peut se questionner sur l'impartialité de juges siégeant à Madrid, dans un contexte politique fort d'appel à l'unité...

3 La double incrimination. Pour Vanessa Franssen, c'est la piste la plus probable et la moins sensible. Un des motifs de refus d'exécution prévus par la législation sur le mandat d'arrêt européen concerne l'exigence de la double incrimination. Les délits pour lesquels la personne est poursuivie dans son pays doivent également exister dans l'arsenal

pénal de l'autre Etat. Le texte européen a toutefois listé 32 infractions pour lesquelles le juge d'instruction ne doit pas vérifier cette double incrimination. Si la fraude figure dans cette liste (à noter que Carles Puigdemont est aussi poursuivi en Espagne pour détournement de fonds publics), ce n'est pas le cas pour la « sédition » et la « rébellion ». La justice belge devra donc examiner si ces infractions reprochées au leader catalan par la justice espagnole sont aussi des infractions dans l'arsenal pénal belge. C'est le cas. Mais, surtout, si elles recouvrent la même réalité. Ce dont doutent les experts. « *Les faits tels qu'ils sont décrits ne me paraissent pas punissables en Belgique*, développe par exemple Henri Bosly. *Nous avons bien une infraction de sédition mais, selon la définition, c'est presque la guerre civile ! Nous n'y sommes pas du tout.* » Vanessa Franssen s'interroge également : « *L'infraction reprochée à Monsieur Puigdemont n'a pas été commise avec violence. Tout s'est fait de façon pacifique.* »

Dans l'immédiat, Carles Puigdemont devrait être privé de liberté dès réception du mandat d'arrêt européen et être entendu par un juge d'instruction. Ce dernier devra décider de son maintien en détention. Une option probable serait qu'il le libère mais sous conditions (sa collaboration avec la justice belge, par exemple). La Chambre du Conseil devrait prendre une décision sur l'exécution ou non du MAE dans les 15 jours. Des procédures d'appel en chambre de mise en accusation, puis en Cassation, sont possibles et plus que probables... ■

E.B.L.

parcours La longue bataille du « président par hasard »

PORTRAIT **MADRID**
DE NOTRE CORRESPONDANT

Ce n'est pas une époque pour les lâches. » A la tribune du parlement régional catalan, en ce 10 janvier 2016, Carles Puigdemont donne le ton. Quelques instants plus tôt, il vient d'être élu 130^e président de la Generalitat, le gouvernement catalan, à la surprise générale. Même ses proches sont pris de court : « *Nous avions passé la soirée du Nouvel An ensemble, avec nos familles, à parler pendant des heures de politique. Rien ne laissait présager qu'il serait nommé président dix jours plus tard* », raconte Carles Forta, journaliste et ami de 30 ans de Puigdemont.

Quatre mois auparavant, en septembre 2015, la coalition indépendantiste « Ensemble pour le Oui », emmenée par le président sortant Artur Mas, s'est imposée lors d'élections régionales anticipées. Un scrutin « plébiscitaire » pour les séparatistes, qui promettent l'indépendance de la riche région du nord-est de l'Espagne « *en 18 mois* ». La victoire est large, claire mais insuffisante. Pour s'assurer une majorité absolue au parlement, la coalition a besoin du soutien du petit parti d'extrême

gauche de la CUP, la Candidature d'union populaire, qui ne veut pas d'Artur Mas.

A l'issue de négociations interminables, le choix se porte sur Carles Puigdemont, le maire de Gérone, une ville de 100.000 habitants au nord-est de Barcelone. Simple député, inconnu au niveau national, Puigdemont présente un avantage indéniable qui séduit la CUP : c'est un indépendantiste convaincu. Alors président de l'Association des municipalités pour l'indépendance (AMI), l'homme, aujourd'hui âgé de 54 ans, s'est notamment distingué en retirant le drapeau espagnol de sa mairie - il lui préfère l'étendard indépendantiste - ou en déclarant *persona non grata* dans sa ville la déléguée du gouvernement espagnol.

Ces faits d'armes donnent un certain crédit dans les milieux séparatistes à celui qui, selon Andreu Mas, journaliste au quotidien catalan *El Punt Avui* et co-auteur de la biographie de l'ancien chef de l'exécutif catalan. « *est devenu président par hasard.* »

« Un homme plein d'inquiétudes »

Andreu Mas l'a côtoyé au sein de la rédaction de *El Punt*, où Puigdemont a exercé durant de longues années, puis pendant deux ans dans la rédaction de *Catalonia Today*, un journal en anglais sur l'actualité catalane, dirigé au début des années 2000 par Puigdemont. « *La politique et le journalisme sont ses deux grandes passions* », explique Andreu Mas, qui se souvient d'un « *homme plein d'inquiétudes et fêru de nouvelles technologies* ».

Pour les racines politiques de Puigdemont, il faut remonter à son adolescence, dans la petite localité de Amer, dans la province de Gérone. Dans ce village où ses parents sont propriétaires d'une pâtisserie, c'est un oncle qui lui transmet le virus en l'emmenant à un meeting de Jordi Pujol, le « père » du nationalisme catalan moderne. Le jeune Carles est « *subjugué par sa capacité à mobiliser par un simple discours* » assure son biographe. Il commence à militer dans les rangs du parti de Pujol, Convergence démocratique de Catalogne (CDC), qui défend le nationalisme catalan et des politiques conservatrices à tendance libérale. Avec les centristes de l'Union démocratique, ils forment sous l'égide de Pujol la CiU, une coalition

hégémonique dans la région entre 1980 et 2003.

La relation de Puigdemont avec cette formation est singulière souligne Enric Juliana, directeur adjoint du journal *La Vanguardia* : « *Ce n'est pas un homme de parti. C'est davantage un activiste politique, qui défend depuis longtemps l'indépendance dans une coalition qui à l'époque n'est pas séparatiste.* » La CiU de Pujol, dans les années 80 et 90, s'allie ponctuellement avec les autorités de Madrid, de gauche comme de droite, au grand dam de Puigdemont. Pourquoi n'a-t-il jamais abandonné CDC pour rejoindre par exemple l'indépendantiste Gauche républicaine de Catalogne (ERC) ? Andreu Mas l'a interrogé sur ce paradoxe : « *Il a rigolé. Puis nous a dit qu'il transformerait CDC en une formation indépendantiste.* »

C'est ce qu'il s'attache à faire dès son arrivée au pouvoir en janvier 2016. Si le virage a été amorcé par Artur Mas, le défi reste de taille. Puigdemont jongle avec les différents courants séparatistes pour consolider sa majorité et sa légitimité. « *J'ai été surpris par sa capacité d'adaptation et de négociation dans les moments de tensions* », reconnaît son vieil ami Carles Porta. Dans la capitale, on observe ses premiers mouvements à la tête de la Generalitat mais la priorité est ailleurs : depuis décembre 2015, le pays est à l'arrêt, sans gouvernement. Il faudra attendre la fin de l'année 2016 pour que le conservateur Mariano Rajoy parvienne à en former un.

Choc frontal

Après ces mois de paralysie, les hostilités commencent entre l'indépendantiste Puigdemont et le défenseur de l'unité de l'Espagne Rajoy. Lors d'une conférence en mai dernier à Madrid, le premier offre le dialogue au second, tout en aversant : « *Le référendum d'autodétermination aura lieu, dans tous les cas.* »

C'est-à-dire, avec ou sans l'accord de l'État. « *Sa façon de s'exprimer, sa rhétorique, ses exigences... Tout cela irrite*

Madrid, et ses relations avec Rajoy se dé-tériorent rapidement », analyse Enric Juliana. Le Premier ministre se prépare pour la bataille. Puigdemont aussi. Au milieu de l'été, il montre la porte de sortie à plusieurs conseillers de son gouvernement qui doutent du bien-fondé d'un affrontement avec Madrid.

Les 6 et 7 septembre, tout s'accélère. A l'issue de sessions parlementaires houleuses, la majorité indépendantiste à l'assemblée catalane vote la loi pour l'organisation du référendum et la loi de transition juridique, une sorte de constitution provisoire vers la république. « *C'est un point de rupture. Jusqu'alors, les indépendantistes avaient flirté avec la légalité, multipliant les annonces sans conséquence. Ces jours-là, ils font sauter toutes les digues*, raconte Pol Gilbert, député socialiste à l'assemblée catalane. *Ils ont violé la Constitution, le statut d'autonomie catalan et ils ont ignoré l'opposition. La stratégie du dialogue présentée par Puigdemont ne tient plus la route après ça* », dénonce Juan Milian, représentant du Parti populaire (PP) dans l'hémicycle catalan.

Dans les jours qui suivent, les pressions s'accroissent sur le chef de l'exécutif catalan. Elles viennent de Madrid, évidemment, mais aussi des agents économiques de la région, inquiets face au climat de tension. Puigdemont garde le cap. La réponse judiciaire de l'État central, qui cherche à tout prix à empêcher le référendum, ne fait que galvaniser les indépendantistes qui multiplient les démonstrations de force dans les rues catalanes. Il renforce aussi Puigdemont, qui ne semble pas craindre le choc frontal entre Barcelone et Madrid, tant de fois évoqué par la presse ibérique.

Le dimanche 1^{er} octobre, plus de deux millions de personnes votent à plus de 90 % en faveur de l'indépendance selon la Generalitat - des chiffres invérifiables - lors du référendum d'autodétermination suspendu par la justice espagnole. La journée est surtout marquée par les images de violences policières qui font le tour du monde. Pour le polyglotte leader indépendantiste - il parle catalan, espagnol, anglais, français et même roumain,

sa femme étant originaire de Roumanie -, l'internationalisation de la crise catalane est une opportunité de démontrer « *la répression de l'Etat espagnol* ».

Diabolisation ?

A l'étranger, l'indignation fait long feu. En Espagne, Puigdemont concentre toutes les critiques. « *L'irresponsable* », « *le jusqu'au-boutiste* » Puigdemont - comme le décrivent les journaux - devient même un produit marketing : son « déguisement » - une perruque imitant sa coupe de cheveux si particulière, accompagnée de lunettes et d'une *Estelada*, le drapeau indépendantiste catalan - est l'un des plus recherchés en Espagne pour la fête d'Halloween. Puigdemont serait-il devenu un monstre ? « *On l'a diabolisé, s'insurge son ami Carles Porta : L'image transmise par les médias n'a rien à voir avec la réalité.* »

Une réalité qui le rattrape jeudi 26 octobre, à la veille de la déclaration d'indépendance. Pour la première fois peut-être depuis le début de sa bataille indépendantiste, Carles Puigdemont flanche. Dans la matinée, « *tout est prêt pour qu'il convoque des élections anticipées. Il a même rédigé un brouillon* », raconte Enric Juliana. Mis au courant, ses alliés lui tourment le dos. Plusieurs manifestants l'accusent de trahison, les réseaux sociaux - son univers - s'enflamment. C'en est trop pour l'indépendantiste convaincu. « *Il fait marche arrière, détaille Juliana. A ce moment-là, l'activiste politique refait surface. Il n'a pas voulu passer pour un traître auprès des séparatistes.* »

Le lendemain, le parlement régional déclare l'indépendance, suspendue dans la foulée par le gouvernement espagnol qui prend le contrôle de la Catalogne. 48 heures plus tard, Puigdemont s'envole vers la Belgique. Avec peut-être la sensation d'avoir respecté son engagement et ses convictions. Au détriment, sans doute, de son futur, qui s'annonce plus qu'incertain au niveau politique et personnel. ■

GUILLAUME BONTOUX

Appel à manifester

Des activistes appellent à manifester le dimanche 12 novembre à Barcelone, dans la foulée des arrestations de plusieurs membres du gouvernement catalan démis, ont annoncé sur Twitter l'Assemblée nationale catalane (ANC), une initiative citoyenne, et l'organisation culturelle Òmnium Cultural. Les deux groupes sont de fervents supporters du mouvement indépendantiste catalan et avaient déjà organisé auparavant de grandes manifestations en faveur de l'autonomie de la région. (dpa)

La Commission européenne legaliste

Invitée à s'exprimer sur la décision de la justice espagnole de poursuivre les membres du gouvernement catalan démis, et de les placer en détention préventive, la Commission s'est retranchée derrière son respect de l'ordre constitutionnel espagnol. Il s'agit d'un dossier « *pour les autorités judiciaires* », a estimé une porte-parole lors du briefing quotidien. « *Le silence des institutions européennes (sur la Catalogne) reste stupéfiant* », ont estimé Philippe Lamberts et Ska Keller, chefs de file du groupe Verts-ALE au Parlement européen, demandant dans un communiqué « *aux autorités espagnoles de libérer* » les dirigeants catalans emprisonnés. « *La Commission euro-*

péenne a raison de considérer l'Etat de droit comme un fondement de l'Union », mais « *l'équité* » et « *les principes démocratiques* » doivent « *être respectés dans tous les Etats membres* », ont-ils ajouté. A noter que le président Jean-Claude Juncker sera en déplacement en Espagne jeudi prochain, à Salamanque, pour recevoir un diplôme honoraire de l'université de la ville. (b et afp)

Soutien allemand à Madrid

Le gouvernement allemand a apporté vendredi son soutien à la gestion par Madrid de la crise en Catalogne « *Du point de vue du gouvernement*

fédéral (allemand), il est bien entendu que l'Espagne est un Etat de droit et en tant que porte-parole du gouvernement, je ne vois aucune raison de commenter les décisions de tribunaux espagnols », a dit à la presse Steffen Seibert. « *Il reste important pour nous que l'unité et l'ordre constitutionnel de l'Espagne soient maintenus. Il s'agit là de notre grand intérêt* », a dit le porte-parole d'Angela Merkel, ajoutant que Berlin « *soutenait la position claire du chef du gouvernement espagnol* » Mariano Rajoy. (afp)

HUMEUR

DANIEL COUVREUR, JEAN-CLAUDE VANTROYEN, DIDIER ZACHARIE

VIVRE COMME UN CATALAN À BRUXELLES

Vade-mecum à l'attention de Carles Puigdemont...
Mini-Europe, pour méditer sur l'avenir de l'Union européenne.

Le Roy d'Espagne (photo), pour boire un verre à la santé de Felipe VI sur la Grand-Place où Philippe II a fait décapiter les comtes d'Égmont et de Hornes pour haute trahison et complicité avec les révolutionnaires.

Hotel Amigo, pour avoir un avant-goût des prisons 5 étoiles espagnoles.

Institut Cervantes, pour assister à la conférence « L'armée espagnole et le chemin de Flandre », le 19 no-

vembre, sur le thème des aventuriers qui cherchent dans la guerre les rêves que le destin leur a refusés.

Maison Horta, pour goûter aux flamboyances de l'Art nouveau belge si proche de la poésie de Gaudí, le génie de l'architecture catalane.

Belgique-Mexique, le 10 novembre, pour prendre quelques leçons de stratégie et de communication avec Roberto Martinez, le

tacticien catalan des Diables rouges.

Place d'Espagne, pour rêver avec Don Quichotte et Sancho Panza de terrasser les géants d'Espagne.
L'accent catalan, pour s'autoriser une sortie jusqu'au champ de bataille de Waterloo le plus visité en Europe et goûter au meilleur de la cuisine catalane en Belgique.

« N-VA et gouvernement devraient protéger et aider M. Puigdemont »

Hendrik Vuye, le nationaliste

Hendrik Vuye, 55 ans, est professeur de droit constitutionnel aux Facultés Notre-Dame de la Paix de Namur et néanmoins militant de la cause flamande. Il a rompu avec sa formation politique, la N-VA, en septembre 2016, critiquant la « pause communautaire » et l'abandon, au moins dans le court terme, de l'option séparatiste. Avec Veerle Wouters, elle aussi en rupture avec la N-VA, Hendrik Vuye siège à la Chambre dans le groupe « Vuye&Wouters », où il relaie les thèses nationalistes. (D.Ci)

Député indépendant, ex-N-VA (il a claqué la porte l'an dernier), Hendrik Vuye soutient que son ancien parti a renoncé à son engagement flamand pour se « normaliser » au gouvernement fédéral, et n'est pas à la hauteur dans la crise catalane. Son analyse...

Dans la majorité, pour ce qui concerne M. Puigdemont, tous se retranchent derrière les procédures juridiques, ce qui est légitime, non ?
 Oui, mais cela n'évacue pas le problème. Il ne s'agira pas ici d'une sorte d'exécution quasi automatique du mandat d'arrêt européen émanant de l'Espagne. Le juge belge devra tenir compte de la violation des libertés fondamentales, de la disproportion des sanctions...

Bref, la défense de Carles Puigdemont a des arguments...
 Le dossier de M. Puigdemont est chaque jour plus solide vu l'attitude des autorités espagnoles.

Theo Francken, Bart De Wever ont pris sa défense...

Tweets et petites phrases, voilà tout... Dire qu'il est un « ami », comme l'a fait Bart De Wever, cela ne porte pas à conséquence, c'est vide.

Non, les libertés fondamentales sont en jeu, c'est donc le gouvernement fédéral qui devrait réagir. Ils ont peur d'un incident diplomatique, soit, mais il est question ici de quelque chose d'important, ils ne peuvent pas l'ignorer.

Quant à la N-VA, la Catalogne, c'était un cadeau au départ, cela a permis pendant des semaines de garder le communautaire au frigo en Belgique et, en même temps, de le mettre dans le four à micro-ondes quand ils évoquaient la crise en Espagne ! Commode. En somme, cela leur a permis d'être nationalistes sans l'être vraiment.

En plus, ce dossier est un excellent paratonnerre : pendant que l'on parle de la Catalogne dans la presse, on oublie le budget et la lettre très sévère de la Commission européenne.

Cela étant, le cadeau est devenu un cadeau empoisonné : avec la venue à Bruxelles de M. Puigdemont, le problème est devenu européen d'abord, et belge par ailleurs. Notre gouvernement est directement concerné. Et cela, quoi que décide le juge. S'il accepte la demande d'extradition de l'Espagne, cela mettra en porte-à-faux les militants de la N-VA. S'il repousse la demande, alors, on aura une crise diplomatique avec l'Espagne. En fait, la N-VA aurait été bien heureuse de voir M. Puigdemont filer en Suisse plutôt que venir en Belgique !

Bref, selon vous, la N-VA est en difficulté et n'assume pas son « nationalisme »...

Ils sont tout le temps dans la double communication. Sur la législation linguistique à Bruxelles, la N-VA fait énormément de bruit au parlement bruxellois mais on ne l'entend pas au fédéral. Même chose pour la scission des zones de police, etc. En réalité, la N-VA est en train de capter le nationalisme flamand juste pour mener une politique libérale de droite au fédéral. Et elle vise un gouvernement Michel II.

On a pourtant le sentiment qu'elle pourrait, à tout moment, sortir de sa réserve et hisser le drapeau flamand à la faveur de la crise catalane.

En principe non, elle ne bougera pas, sauf si la pression est trop grande, mais je ne pense pas que ce sera le cas.

Vous savez, la N-VA c'est : lisez mes tweets, écoutez mes interviews, et surtout ne regardez pas mon action au gouvernement.

Franchement, à ce stade, tous les partis devraient prendre la défense de M. Puigdemont, car nous ne sommes plus dans un problème de nationalisme ou non, mais dans un problème de démocratie ou non, d'Etat de droit ou non.

De là à faire tomber le gouvernement...

Charles Michel avait condamné les violences de Madrid, c'était courageux, et là il a un choix éthique à faire : secouer l'Europe ou bien opter pour la realpolitik, fermer les yeux, nier qu'il y a désormais des prisonniers politiques en Espagne.

« Secouer l'Europe », c'est surtout s'isoler...

Mais non. Car, je l'ai dit, on est dans un enjeu fondamental pour l'Europe. Il faut choisir. A

quoi cela sert-il de proclamer que l'on défend l'Etat de droit, les libertés publiques, si on ne réagit pas quand il le faut ? Il y a là une grande hypocrisie.

Votre courant politique - Vuye&Wouters - soutient l'indépendantisme catalan, et appelle à l'indépendance de la Flandre. Oui.

Via un processus à la catalane, une proclamation depuis le parlement flamand ?

C'est une piste. Mais dans tous les cas, l'indépendance, ce sera un processus à négocier - pensez à la dette de l'Etat, le sort de Bruxelles... -, dans le dialogue, et pacifiquement. Il faudra évidemment que le nouvel Etat soit conforme aux standards de la Cour européenne des droits de l'homme. Je ne suis pas un put-schiste.

Cela étant, la N-VA reste un parti séparatiste, c'est l'article 1 de ses statuts.

La réalité de l'action politique est toute autre. Quant à l'avenir : sortir l'article 1 du frigo après l'y avoir maintenu pendant 10 ans, il ne sera plus très frais...

Certains francophones soutiennent que la N-VA feint de ne pas faire du communautaire mais, concrètement, occupe les rouages de l'Etat, et travaille de l'intérieur à son effondrement... C'est une thèse.

Oui, c'est une thèse, et je serais très heureux si elle était vraie ! Mais non, je vous l'ai dit, en réalité ils captent le nationalisme flamand pour appliquer une politique libérale de droite. C'est un choix, il est légitime, mais ils ne l'avouent pas, et ça, c'est insupportable. ■

Propos recueillis par
 DAVID COPPI

ANALYSE

Une attaque de la N-VA là où ça fait mal

Il faut le rappeler : Hendrik Vuye a claqué la porte de la N-VA parce que ce parti était, à son estime, devenu trop mou sur le plan communautaire. Il ne faut donc pas s'attendre à ce qu'il jette des fleurs à Bart De Wever et consorts. Mais ici, il a vu la faille et il charge. C'est que la N-VA a commis quelques erreurs de communication. Theo Francken a somme toute agi comme par routine lorsqu'il déclarait à VTM que l'asile politique pourrait être accordé au président catalan déchu Carles Puigdemont. Routine, parce qu'il nourrissait là l'aile séparatiste de la N-VA, qu'il faut occasionnellement calmer. Routine encore quand Charles Michel l'a recadré. Le problème s'est posé quand les Catalans ont vraiment débarqué en Belgique cette semaine. On n'est pas dupes : ils ne sont pas venus uniquement grâce aux yeux doux de Theo Francken. N'empêche, l'affaire a quitté la cour de récré belge. Le monde entier a glosé sur ce gouvernement belge aux prises avec son aile nationaliste. Jusqu'au *New York Times* qui parlait d'un pays fragile, rappelant la crise des 541 jours.

Mais l'affaire n'est pas plus confortable pour la N-VA. Le parti a eu droit ces derniers jours à des éditos cinglants dans la presse flamande, avec quelques arguments. Il est reproché au parti de tenir un double discours : nationaliste en Espagne et « fédéraliste » en Belgique. De tenir un double voire un triple langage. Entre condamnation ferme du régime espagnol par Geert Bourgeois, ministre-président flamand, et silence radio au fédéral. Avec, entre les deux, Bart De Wever qui, à ce jour, donne des réactions sans grand engagement. On l'a connu plus vindicatif, surtout s'agissant de questions communautaires...

BERNARD DEMONTY